

X ALIOUNE BADARA DIOP, CHERCHEUR A L'UCAD

## «Il est prématuré de décréter la fin du ndigël politique»

Il est prématuré de décréter la fin des *ndigël* politique (consignes de vote) parce qu'il est toujours conjoncturel. L'avis est de l'universitaire Alioune Badara Diop qui restituait hier une étude sur le système électoral sénégalais à l'initiative d'EndaDiapol.

Il est très prématuré de proclamer la fin du *ndigël* ou consigne de vote. Alioune Badara Diop, enseignant à la Faculté des Sciences juridiques et politiques de Dakar, estime que c'est une erreur de soutenir que «le *ndigël* politique est révolu». Restituant hier une étude sur le système électoral initié par EndaDiapol, le chercheur précise que «penser ainsi, c'est ignorer le *ndigël*». Et d'expliquer : «Un *ndigël* n'est pas à priori, mais conjoncturel. Un calife donne le *ndigël* dans des circonstances particulières. Donc, on ne peut pas préjuger de ce que demain sera. En tout cas, dire que le *ndigël* est révolu, c'est aller vite en besogne».

Dans ses recherches, l'universitaire relève que le système électoral sénégalais est rentré dans une temporalité de l'évolution politique caractérisée par «une certaine maturité démocratique, qui permet d'exiger deux réquisits fondamentaux qui ont manqué au système électoral jusque-là : l'individuation du vote et la garantie de la transparence du scrutin en amont comme en aval». Alioune Badara Diop estime, en effet, que l'individualisation du vote est un signe d'immaturation des électeurs. «Parce que la tradition du suffrage universel, c'est un vote pour une personne. On a constaté que les électeurs sont enclins de se mobiliser à cause d'un notable qui est socialement significatif. Ce dernier peut se prévaloir de cela pour



mobiliser les électeurs en sa faveur. Donc, l'individualisme électoral est mis entre parenthèses et prive aux électeurs l'attitude de s'exprimer librement», explique Alioune Badara Diop. L'argument pour dénier aux électeurs leur droit, selon lui, «est que nous sommes dans un système communautaire ou par exemple le Sérère vote pour le Sérère. Il y a toujours ces marqueurs identitaires». Seulement, il se réjouit du recul de cette pratique. «On a tendance à laisser l'électeur choisir librement. Mais, il en reste toujours», dit-il.

O. BALDE